

**MAIRIE
DE
LA MOTTE**

Code Postal : 83920

Téléphone 04 94 50 44 55
Télécopie 04 94 50 44 84



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 19 juillet 2022 à 18 h30**

conformément à l'article L 2121-25 du CGCT

1. Délibération N° 39/2022 examinée le 19/07/2022 - Budget communal : décision modificative numéro 1 – *APPROUVÉE à l'unanimité*
2. Délibération N° 40/2022 examinée le 19/07/2022 - Budget communal : Ajustement de la dette – *APPROUVÉE à l'unanimité*
3. Délibération N° 41/2022 examinée le 19/07/2022 - Attribution du marché de travaux de désimperméabilisation des cours des écoles et de la crèche - *APPROUVÉE à l'unanimité*
4. Délibération N° 42/2022 examinée le 19/07/2022 - Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} Janvier 2023 - *APPROUVÉE à l'unanimité*
5. Délibération N° 43/2022 examinée le 19/07/2022 - Attribution d'une subvention à « La Motte Tennis Club » - *APPROUVÉE à l'unanimité*
6. Délibération N° 44/2022 examinée le 19/07/2022 - Cession du véhicule LAND ROVER du CCFF - *APPROUVÉE à l'unanimité*
7. Délibération N° 45/2022 examinée le 19/07/2022 - Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité - *APPROUVÉE à l'unanimité*
8. Délibération N° 46/2022 examinée le 19/07/2022 - Convention d'adhésion au service assistance retraite du Centre de Gestion du Var - *APPROUVÉE à l'unanimité*
9. Délibération N° 47/2022 examinée le 19/07/2022 - Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme - *APPROUVÉE par 2 voix CONTRE et 18 voix POUR*
10. Délibération N° 48/2022 examinée le 19/07/2022 - Cession d'un bien immobilier, parcelle E1505, lieudit Les Rouvières - *APPROUVÉE par 2 ABSTENTIONS et 18 voix POUR*
11. Délibération N° 49/2022 examinée le 19/07/2022 - Projet d'acquisition de la parcelle B 573, lieudit Le Puits - *APPROUVÉE à l'unanimité*
12. Délibération N° 50/2022 examinée le 19/07/2022 - Transfert de compétence facultative en matière d'enseignement supérieur et de recherche à DPVA - *APPROUVÉE à l'unanimité*
13. Délibération N° 51/2022 examinée le 19/07/2022 - Motion de soutien à la résolution intitulée « La ruralité et la commune sont une chance pour restaurer la confiance et libérer l'énergie des territoires » adoptée à l'unanimité le 14 mai 2022 lors de l'Assemblée générale de l'Association des Maires Ruraux de France - *APPROUVÉE par 2 ABSTENTIONS et 18 voix POUR*